



**AU CONSEIL COMMUNAL
de et à
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 10 février 2025
N. réf : 10.01.02/JL

Préavis N° 04/2025

<p align="center">DEMANDE DE CRÉDIT POUR LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE À LA RUELLE DE LA GARE</p>

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 212'500.00 pour le remplacement de la conduite d'eau potable à la ruelle de la gare.

2. HISTORIQUE

Ce projet de remplacement de conduite constitue la dernière étape d'un projet amorcé en 2017, et réalisé partiellement dans la rue des Allamans

Pour les travaux de génie civil, le présent devis est calculé sur la base de la soumission remplie avec des prix récents pour des travaux similaires effectués dans le secteur.

Pour les travaux d'appareillage, le présent devis est calculé sur la base de la soumission remplie avec des prix récents pour des travaux similaires effectués dans le secteur.

Une alimentation provisoire des prises privées a été prévue pendant les travaux de la nouvelle conduite afin de pouvoir, selon les besoins, utiliser le tracé de l'ancienne conduite en fonte diamètre 125 mm.

Le présent devis ne tient compte du remplacement des conduites d'alimentation privées que jusqu'en limite du domaine public. Les tronçons entre ces points et les bâtiments, s'ils doivent être remplacés, seront payés par les propriétaires.

3. COÛTS ET FINANCEMENT

		Travaux subventionnés	Travaux non subventionnés	TOTAL
A. Travaux de génie Civil				
Les prix appliqués ci-dessous sont issus de la soumission remplie avec des prix récents de travaux dans le secteur.				
Chapitre 1	Installation de chantier et signalisation	Fr. 3 170,19	Fr. 2 929,81	Fr. 6 100,00
Chapitre 2	Travaux de terrassement évacuation et remblayage	Fr. 23 920,00	Fr. 24 443,00	Fr. 48 363,00
Chapitre 3	Travaux de dégrappage, évacuation et réfection de l'enrobé, aménagement	Fr. 23 555,00	Fr. 20 660,00	Fr. 44 215,00
Chapitre 4	Fourniture et pose des canalisations, travaux de bétonnage et de maçonnerie, fourniture et matériaux	Fr. 1 718,00	Fr. 360,00	Fr. 2 078,00
Chapitre 9	Travaux en régie	Fr. 5 698,02	Fr. 5 265,98	Fr. 10 964,00
Montant brut de la soumission		Fr. 58 061,21	Fr. 53 658,79	Fr. 111 720,00
Rabais : 2,0%		- Fr. 1 161,25	- Fr. 1 073,20	- Fr. 2 234,45
Escompte : 2,0%		- Fr. 1 137,95	- Fr. 1 051,75	- Fr. 2 189,70
Montant total HT :		Fr. 55 762,01	Fr. 51 533,84	Fr. 107 295,85
TVA : 8,1%		Fr. 4 516,75	Fr. 4 174,20	Fr. 8 690,95
Montant TOTAL TTC de la soumission		Fr. 60 278,76	Fr. 55 708,04	Fr. 115 986,80
B. Travaux d'appareillage				
Les prix appliqués ci-dessous sont issus de la soumission remplie avec des prix récents de travaux dans le secteur.				
Chapitre 1	Installation de chantier	Fr. 100,00	Fr. 100,00	Fr. 200,00
Chapitre 2	Fourniture et pose de la conduite d'eau potable	Fr. 11 926,10	Fr. 0,00	Fr. 11 926,10
Chapitre 3	Transfert des prises particulières sur la conduite d'eau potable en PE	Fr. 0,00	Fr. 20 524,55	Fr. 20 524,55
Chapitre 4	Alimentation provisoire des privés pendant les travaux	Fr. 0,00	Fr. 11 239,00	Fr. 11 239,00
Chapitre 9	Travaux en régie	Fr. 2 325,00	Fr. 2 325,00	Fr. 4 650,00
Montant brut de la soumission		Fr. 14 351,10	Fr. 34 188,55	Fr. 48 539,65
Rabais : 2,0%		- Fr. 287,00	- Fr. 683,80	- Fr. 970,80
Escompte : 2,0%		- Fr. 281,30	- Fr. 670,05	- Fr. 951,35
Montant total HT :		Fr. 13 782,80	Fr. 32 834,70	Fr. 46 617,50
TVA : 8,1%		Fr. 1 116,45	Fr. 2 659,65	Fr. 3 776,10
Montant TOTAL TTC de la soumission		Fr. 14 899,25	35 494,35	Fr. 50 393,60
A reporter total chapitre A et B		Fr. 75 178,01	Fr. 91 202,39	Fr. 166 380,40

A reporter total chapitre A et B	Fr. 75 178,01	Fr. 91 202,39	Fr. 166 380,40
C. Travaux géométriques			
Rétablissement des points limites après passage des fouilles, estimation TTC	Fr. 1500,00	Fr. 0,00	Fr. 1 500,00
D. Imprévus			
Imprévus et divers, environ 10% des points A à C et pour arrondir, TTC	Fr. 7 621,99	Fr. 9 097,61	Fr. 16 719,60
E. Etudes et suivi 2018-2022			
Honoraires pour études et suivi des travaux de 2018 à 2022, non facturés en attente de la fin du dossier, selon le temps consacré effectif HT	Fr. 4 300,00	Fr. 5 200,00	Fr. 9 500,00
TVA : 8,1% arrondie :	Fr. 300,00	Fr. 400,00	Fr. 700,00
Etudes et suivi 2018-2022, TTC :	Fr. 4 600,00	Fr. 5 600,00	Fr. 10 200,00
F. Etudes et suivi 2025			
Honoraires pour appel d'offres et suivi des travaux de la dernière étapes 2025, estimation selon le temps consacré, HT	Fr. 7 800,00	Fr. 8 600,00	Fr. 16 400,00
TVA : 8,1% arrondie :	Fr. 600,00	Fr. 700,00	Fr. 1 300,00
Etudes et suivi 2025, TTC :	Fr. 8 400,00	Fr. 9 300,00	Fr. 17 700,00
MONTANT TOTAL DU DEVIS ESTIMATIF 1 :	Fr. 97 300,00	Fr. 115 200,00	Fr. 212 500,00

4. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 18 mars 2025

- Vu** le préavis N° 04/2025
- Ouï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

PREND ACTE

- **De l'amortissement** du montant de CHF 212'500.00 sur une période de 60 ans, selon les directives sur les durées d'amortissement obligatoire édictées par le manuel MCH2.

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable à la ruelle de la gare.
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF **212'500.00**.
- **De financer** ce montant par la trésorerie courante ou, si nécessaire, par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement de la législature en cours.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 10 février 2025 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 18 mars 2025.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Frédéric Blum

La Secrétaire :  Janick Lenoir



Délégué municipal :
- M. Thierry Gerber

